

Comité régional de l'Afrique

Original : anglais

Soixante-quatrième session

Lusaka, République de Zambie, 25-27 août 2025

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Cadre visant à favoriser l'accès universel à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie dans la Région africaine de l'OMS, 2026-2030

Rapport du Secrétariat

Résumé d'orientation

1. La transfusion sanguine joue un rôle essentiel dans les soins de santé vitaux, surtout pour les populations vulnérables. Cependant, les pays de la Région africaine de l'OMS éprouvent régulièrement des difficultés à garantir un accès adéquat et équitable à du sang et à des produits sanguins sûrs et de qualité garantie. Plus de 50 % des besoins en sang ne sont toujours pas comblés dans la Région, ce qui entraîne de graves conséquences pour la santé. Le présent cadre vise à aider les États Membres à renforcer les systèmes de transfusion sanguine grâce à une meilleure gouvernance, à des infrastructures améliorées, à des financements disponibles, et à des initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre et de sensibilisation.

2. Les pays de la Région africaine sont confrontés à une forte demande de sang et de produits sanguins, en raison principalement d'une forte prévalence d'affections potentiellement mortelles, telles que l'hémorragie post-partum, la drépanocytose et d'autres maladies chroniques. L'OMS recommande un minimum de 10 dons de sang pour 1000 habitants. Elle recommande en outre qu'au moins 80,0 % de ces dons proviennent de donneurs volontaires non rémunérés. Par ailleurs, tout le sang prélevé doit faire l'objet d'un dépistage des quatre infections transmissibles par transfusion pour lesquelles un dépistage est obligatoire avant la transfusion. Bien qu'il y ait eu des progrès dans l'accès à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie, la plupart des pays ne sont toujours pas en mesure de combler leurs besoins. L'Afrique reste la Région de l'OMS qui enregistre les pénuries de sang les plus graves. En 2022, le nombre total d'unités de sang recueillies était de 5 926 276, la proportion médiane de dons de sang volontaires non rémunérés étant de 68,4 % et le taux annuel moyen de don de sang étant de 5,2 pour 1000 habitants. Dix-huit pays ont atteint la cible régionale, qui consiste à recueillir au moins 80,0 % des dons de sang auprès de donneurs volontaires non rémunérés, tandis que 98,5 % des dons ont fait l'objet du dépistage des quatre infections transmissibles par transfusion à dépistage obligatoire avant d'être utilisés à des fins de transfusion.

3. Les principaux défis à relever pour élargir l'accès à du sang et à des produits sanguins de qualité garantie dans la Région sont les suivants : des politiques, un leadership et une gouvernance limités ; l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée et des financements ; une surveillance

réglementaire du sang insuffisante ; une disponibilité limitée du sang et de ses dérivés ; des lacunes en matière d'innocuité et d'assurance de la qualité ; des pratiques de transfusion clinique inappropriées ; et l'inefficacité des systèmes de collecte de données et de gestion de l'information sur la sûreté du sang.

4. Depuis 1975, l'OMS a adopté de nombreuses résolutions relatives à la sûreté du sang par l'intermédiaire de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Comité régional. En 2019, le Cadre d'action mondial 2020-2023 visant à favoriser l'accès universel à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie a été mis au point, contribuant ainsi à la poursuite des cibles du triple milliard définies dans le treizième Programme général de travail de l'OMS. L'accès à du sang et à des produits sanguins de qualité est essentiel à la réalisation de la première des trois cibles. Le cadre met l'accent sur six objectifs stratégiques, ainsi que sur les activités, les produits et les effets connexes.

5. Le cadre régional quant à lui vise à fournir des orientations stratégiques aux États Membres pour : i) renforcer la gouvernance et la bonne gestion, y compris les cadres réglementaires ; ii) assurer un financement durable et une augmentation des investissements nationaux et extérieurs dans les services de transfusion sanguine ; iii) moderniser l'infrastructure et l'équipement, et améliorer ainsi les capacités de collecte et de traitement du sang ; iv) perfectionner les ressources humaines en renforçant les capacités du personnel des services de transfusion sanguine et des cliniciens qui prescrivent des produits sanguins ; v) améliorer la collecte de données et le suivi pour la prise de décisions fondées sur des données factuelles ; et vi) promouvoir la sensibilisation et l'éducation en matière de don de sang, pour assurer la disponibilité du sang en qualité suffisante et en temps voulu.

6. Afin de combler les lacunes existantes et d'assurer des progrès durables, les États Membres devraient adopter et mettre en œuvre ces interventions prioritaires en fonction de leur contexte national. Le renforcement de la gouvernance, l'obtention de financements, l'amélioration des infrastructures et la promotion du don volontaire de sang sont des actions essentielles nécessaires pour élargir l'accès à des services de transfusion sanguine sûrs et efficaces.

7. Le Comité régional est invité à examiner et à adopter les mesures proposées.

	Page
Sigles et abréviations	iii

	Paragraphes
Introduction.....	1-3
Situation actuelle.....	4-11
Enjeux et défis.....	12-17
Vision, but, objectifs, cibles et jalons	18-21
Principes directeurs.....	22-26
Interventions et actions prioritaires.....	27-38
Mesures proposées	39

Sigles et abréviations

ANR	Autorité nationale de réglementation
CHT	Comité hospitalier de transfusion sanguine
CR	Comité régional
CSU	Couverture sanitaire universelle
DFR	Donneurs/dons familiaux de remplacement
DIV	Diagnostic in vitro
DSVNR	Don de sang volontaire et non rémunéré
GBT	Outil mondial d'analyse comparative
GDBS	Base de données mondiale sur la sécurité transfusionnelle
ITT	Infection transmise par transfusion
ODD	Objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMS/AFRO	Région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé
PEEQ	Programme d'évaluation externe de la qualité
PMDP	Produit médical dérivé du plasma
PMOH	Produits médicaux d'origine humaine
SGQ	Système de gestion de la qualité
SNTS	Service national de transfusion sanguine
STS	Service de transfusion sanguine
VHB	Virus de l'hépatite B
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Introduction

1. La transfusion sanguine joue un rôle essentiel dans la fourniture de soins médicaux pour diverses affections sanitaires, surtout chez les personnes vulnérables telles que les femmes souffrant d'hémorragie post-partum, les enfants sous-alimentés et atteints de paludisme, les victimes de traumatismes et d'accidents et les patients souffrant de drépanocytose et d'autres maladies chroniques. La transfusion sanguine favorise également la réalisation de procédures médicales et chirurgicales complexes dans les soins de santé. La disponibilité, l'innocuité, la qualité, l'accessibilité en temps opportun et l'utilisation appropriée du sang et des produits sanguins sont des volets essentiels du renforcement des systèmes de santé et de la prestation de soins de santé de qualité. Lorsque ces produits ne sont pas disponibles et facilement accessibles, les affections peuvent mettre la vie en danger et entraîner la mort. Actuellement, les pays africains ne collectent que 5,2 unités de sang pour 1000 personnes, ce qui est inférieur aux 10 dons ou plus pour 1000 personnes recommandés par l'OMS. Pourtant, la demande de sang reste constante, tandis que l'offre est souvent insuffisante.¹

2. L'Assemblée mondiale de la Santé et le Comité régional ont adopté plusieurs résolutions, telles que les résolutions WHA28.72 et WHA58.13, et ont exhorté les États Membres à mettre en œuvre des politiques et à promouvoir la mise en place de systèmes de don de sang volontaire non rémunéré, et à renforcer les capacités de supervision, d'organisation et de coordination des activités de don de sang et de transfusion, afin d'en améliorer la disponibilité, la qualité, l'innocuité, l'accessibilité et l'efficacité.^{1,2,3,4,5,6,7,8,9}

3. Le présent cadre régional s'inspire des résultats de la mise en œuvre du Cadre d'action mondial 2020-2023 visant à favoriser l'accès universel à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie,¹⁰ et s'aligne sur le quatorzième Programme général de travail de l'OMS 2025-2028.

¹ World Health Organization. WHO African Region status report on blood availability, safety, and quality. Brazzaville, Republic of Congo: World Health Organization; 2022. (Disponible à l'adresse <https://apps.who.int/iris/handle/10665/363421>, et à l'adresse <https://iris.who.int/handle/10665/379310>).

² Organisation mondiale de la Santé. Utilisation et obtention du sang humain et de ses dérivés. Dans : Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé. Genève, Suisse : OMS ; 1975 [Résolution WHA28.72] (disponible à l'adresse http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/95744/1/WHA28.72_fre.pdf).

³ Organisation mondiale de la Santé. Sécurité transfusionnelle : proposition d'instituer une journée mondiale du don de sang. Dans : Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé. Genève, Suisse : OMS ; 2005 [Résolution WHA58.13] (disponible à l'adresse https://apps.who.int/iris/bitstream/10665/21250/1/WHA58_13-fr.pdf).

⁴ Organisation mondiale de la Santé. Disponibilité, innocuité et qualité des produits sanguins. Dans : Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé. Genève, Suisse : OMS ; 2010 [Résolution WHA63.12] (disponible à l'adresse https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA63/A63_R12-fr.pdf).

⁵ Organisation mondiale de la Santé. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux. Dans : Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé. Genève, Suisse : OMS ; 2014 [Résolution WHA67.20] (disponible à l'adresse https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA67/A67_R20-fr.pdf).

⁷ Organisation mondiale de la Santé. Sécurité du sang : stratégie de la Région africaine. Dans : Cinquante et Unième Comité régional pour l'Afrique. Brazzaville, Congo ; 2001 [Résolution AFR/RC51/R2] Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Brazzaville, Congo ; 2001. (Disponible à l'adresse https://www.afro.who.int/sites/default/files/sessions/resolutions/RC51%20R2%20SECURITE%20DU%20SANG_0.pdf).

⁶ Organisation mondiale de la Santé. Lutte contre le SIDA : Situation actuelle dans la Région africaine. Dans : Quarante-Quatrième Comité régional pour l'Afrique ; 1994 [Résolution AFR/RC44/R12]. Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Brazzaville (Congo) ; 1994. (https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/106151/AFR_RC44_R12_fra.pdf?isAllowed=y&sequence=1).

⁸ Organisation mondiale de la Santé. Stratégie régionale sur la réglementation des produits médicaux dans la Région africaine, 2016-2025. Dans : Soixante-sixième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Addis-Abeba, Éthiopie ; 2016 [Résolution AFR/RC66/R2]. Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Brazzaville, Congo ; 2016. (Disponible à l'adresse https://www.afro.who.int/sites/default/files/sessions/resolutions/afr-rc66-r2--fr_0.pdf).

⁹ Organisation mondiale de la Santé. Cadre pour le développement des systèmes de santé en vue d'assurer la couverture sanitaire universelle dans la Région africaine, dans le contexte des objectifs de développement durable. Dans : Soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Victoria Falls, Zimbabwe ; 2017 [Résolution AFR/RC67/10]. Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Brazzaville, Congo ; 2017. (Disponible à l'adresse <https://iris.who.int/handle/10665/334316>).

Il met l'accent sur la couverture sanitaire universelle (CSU) et soutient un meilleur accès aux produits médicaux d'origine humaine, aux médicaments essentiels et aux produits de santé,¹¹ et vise à guider les États Membres dans la planification et la mise en œuvre d'interventions prioritaires destinées à faire progresser l'accès universel à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie.

Situation actuelle

4. Les données d'une enquête réalisée en 2022 mettent en évidence les progrès réalisés dans la plupart des pays en ce qui concerne les principaux indicateurs de sûreté du sang. Toutefois, d'importantes lacunes subsistent et nécessitent des mesures supplémentaires pour garantir l'accès universel à du sang et à des produits sanguins sûrs et de qualité garantie.⁹

5. L'enquête de 2022 sur la disponibilité, la sûreté et la qualité du sang a révélé que la Région africaine de l'OMS, qui représente 13,8 % de la population mondiale, a progressé dans l'élaboration de politiques et de stratégies. Parmi les 45 pays ayant participé à l'enquête, 41 (91 %) disposent d'une politique nationale du sang, 34 (75,5 %) d'un plan stratégique opérationnel, 24 (53,3 %) d'une législation sur la transfusion sanguine, qui est un élément clé de la gouvernance, 35 (77,7 %) fournissent des financements publics, tandis que 21 (46,7 %) ont mis en place un système de recouvrement des coûts. Dans le même temps, 41 pays (91,0 %) disposent de normes nationales pour le sang et ses dérivés, et 36 (80,0 %) ont des lignes directrices sur l'utilisation clinique du sang. Seulement 14 pays (3 %) disposent d'un système national d'hémovigilance pour surveiller et améliorer l'innocuité des transfusions sanguines.

6. En 2022, le total des dons de sang s'est élevé à 5 926 276 unités, dont 68,4 % provenaient de donneurs volontaires non rémunérés. Cependant, le taux annuel de don de sang reste faible, à 5,2 unités pour 1 000 habitants, couvrant 52 % des besoins en sang estimés. Six pays ont atteint le seuil de 10 dons pour 1 000 habitants recommandé par l'OMS.¹⁰ Dix-huit pays ont atteint la cible régionale d'au moins 80 % de l'approvisionnement en sang provenant de donneurs volontaires non rémunérés, dont 13 pays qui ont atteint 100 % de collecte de donneurs de sang volontaires non rémunérés.^{11,12}

7. La sûreté du sang reste une source de préoccupation. En 2022, les dons de sang ont fait l'objet d'un dépistage du VIH et de l'hépatite B (99,9 %), de l'hépatite C (97,3 %) et de la syphilis (97,1 %), ce qui est inférieur à la cible de dépistage de l'OMS, qui est de 100 %. Seulement 62,2 % des pays ont participé à un programme d'évaluation externe de la qualité par rapport aux infections transmissibles par transfusion, et seulement 59,7 % du total de dons de sang ont été transformés en composants sanguins, ce qui limite l'utilisation optimale.

8. Les composants sanguins ont été distribués et transfusés comme suit : sang total : 23,5 % ; concentrés de globules rouges : 48,7 % ; concentrés de plaquettes : 13,0 % ; et plasma frais congelé : 13,7 %.¹¹

9. Pour améliorer l'accès aux produits médicaux dérivés du plasma, 23 pays (51 %) les ont inclus dans leur liste des médicaments essentiels, mais tous sont tributaires des importations. L'Afrique du Sud reste le seul pays à mettre au point des produits médicaux dérivés du plasma grâce au fractionnement du plasma recueilli localement.

¹⁰ Afrique du Sud, Congo, Gabon, Maurice, Namibie et Seychelles.

¹¹ Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Togo, Zambie et Zimbabwe.

¹² Afrique du Sud, Botswana, Burundi, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Malawi, Namibie, Ouganda, République centrafricaine, Togo, Zambie et Zimbabwe.

10. La pandémie de COVID-19 a considérablement perturbé les services de transfusion sanguine. En 2020, les taux de don de sang ont chuté de 17 % et la fréquence des collectes a baissé de 25 %. Parallèlement, la demande de sang a diminué de 13 % en raison de la suspension des chirurgies de routine et de la diminution du nombre de personnes sollicitant des soins.

11. Malgré les progrès réalisés, les services de transfusion sanguine restent fragmentés et sous-financés dans de nombreux pays africains. Le faible taux de don de sang, l'observance limitée du dépistage et l'absence de systèmes d'hémovigilance entravent les efforts visant à garantir l'accès universel à du sang et à des produits sanguins sûrs. Qui plus est, bien que de nombreux pays aient mis en place des politiques, les services de transfusion sanguine fonctionnels restent peu solides, se heurtant à des défis liés à la gouvernance, aux infrastructures et aux ressources humaines. Les lacunes persistantes liées à la disponibilité et à la sûreté du sang mettent en péril les progrès vers la réalisation des ODD, du treizième Programme général de travail de l'OMS et de la couverture sanitaire universelle.

Enjeux et défis

12. **Lacunes dans la législation nationale, les politiques, la gouvernance et le financement :** il existe, dans la plupart des pays de la Région, un certain nombre d'obstacles à la mise en œuvre effective des résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Comité régional. Il s'agit notamment du manque d'engagement politique et de sensibilisation au rôle essentiel des services nationaux de transfusion sanguine (SNTS) dans le système national de santé ; de l'absence ou de la faiblesse des cadres juridiques et réglementaires ; et de l'insuffisance des ressources du point de vue des infrastructures, du financement et du personnel qualifié. En outre, la plupart des autorités réglementaires de la Région accordent plus d'attention aux médicaments et sont souvent incapables d'assurer la surveillance efficace nécessaire à la mise en application des normes de qualité et de sûreté pour l'innocuité transfusionnelle en raison du chevauchement de leurs missions avec celles des SNTS.

13. **Insuffisance de l'offre de sang et de produits sanguins sûrs pour la transfusion :** la Région africaine représente 13,8 % de la population mondiale, mais n'a accès qu'à 5,2 % du sang collecté dans le monde.¹³ Dans la plupart des pays de la Région, les pénuries de sang sont souvent courantes. Ces pays n'ont généralement pas de programme national de don de sang et ne peuvent pas attirer suffisamment de donneurs pour répondre aux besoins en sang. De plus, les coûts de recrutement des donneurs, la réticence culturelle, l'éducation et la prise de conscience insuffisantes du public pour promouvoir la sensibilisation au don de sang sont les autres défis majeurs qui nuisent au don de sang.

14. **Lacunes dans l'innocuité, l'efficacité et la qualité des produits sanguins :** la faiblesse des systèmes de gestion de la qualité pour la collecte de sang, l'analyse et la préparation des composants sanguins, ainsi que les lacunes dans la qualité des tests de laboratoire, peuvent entraîner des défaillances sur le plan de la disponibilité de sang et de produits sanguins sûrs. Au nombre des obstacles à des opérations de qualité garantie de dépistage des infections à transmission par transfusion, de groupage sanguin et de test de compatibilité des dons de sang, on citera le manque de fiabilité, la gestion de l'approvisionnement en trousse de dépistage et en réactifs de groupage sanguin, le faible contrôle des réactifs et des dosages, ainsi que les pratiques de laboratoire connexes.

15. **Pratiques cliniques sous-optimales de transfusion de composants sanguins :** les obstacles à l'utilisation clinique appropriée des transfusions sanguines dans la Région comprennent le manque

¹³ Organisation mondiale de la Santé (2020). Cadre d'action 2020-2023 de l'OMS visant à favoriser l'accès universel à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie. (Disponible à l'adresse <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331002>)

de formation et de connaissances du personnel médical, infirmier, scientifique et technique en médecine transfusionnelle ; les mauvaises pratiques en matière de stockage et de manipulation des composants sanguins ; l'insuffisance des lignes directrices nationales fondées sur des données probantes pour une utilisation clinique appropriée du sang ; et l'absence de comités hospitaliers de transfusion sanguine efficaces.

16. Faiblesse des systèmes de collecte de données et de gestion de l'information dans les services de transfusion sanguine : la plupart des pays de la Région n'incluent pas le sang dans les indicateurs de performance de leur système national d'information sanitaire. L'absence de systèmes efficaces de gestion de l'information entrave la prise de décisions qui éclairent les politiques et les interventions de bonne gestion.

17. En raison de ces défis, on ne saurait trop insister sur l'importance d'assurer l'accès à du sang et à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie. Il s'agit d'un volet crucial pour la réalisation de la CSU et d'autres ODD liés à la santé.

Vision, but, objectifs, cibles et étapes intermédiaires

18. **Vision :** accès universel à du sang et à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie, contribuant à la réalisation de la CSU dans la Région africaine de l'OMS.

19. **But :** toutes les personnes qui ont besoin d'une transfusion sanguine dans la Région africaine ont accès à du sang et à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie.

20. Objectifs :

- a) Mettre en place un système national d'approvisionnement en sang bien coordonné et doté de ressources durables dans les pays, avec une gouvernance, un leadership et une gestion solides.
- b) Renforcer les cadres réglementaires, les normes nationales et les programmes d'évaluation de la qualité pour garantir l'innocuité et la conformité.
- c) Améliorer l'accès à du sang et à des produits sanguins sûrs et efficaces en améliorant leur collecte, leur dépistage, leur traitement et leur distribution.
- d) Multiplier les donneurs de sang volontaires non rémunérés grâce à des stratégies durables de recrutement et de fidélisation des donateurs.
- e) Améliorer les systèmes de surveillance, d'hémovigilance et de pharmacovigilance pour assurer la sécurité des patients et surveiller les risques transfusionnels.
- f) Optimiser les pratiques cliniques de transfusion en mettant en œuvre la gestion du sang des patients et en favorisant l'utilisation appropriée des produits sanguins.
- g) Favoriser les partenariats et la collaboration à tous les niveaux pour relever les défis et améliorer les systèmes de sûreté du sang.

21. Cibles et étapes intermédiaires

a) Cibles à l'horizon 2030

- i) Atteindre sept dons pour 1 000 habitants dans la Région.
- ii) Atteindre un taux de don de sang de 80 % de la part de donneurs volontaires non rémunérés dans la Région.
- iii) Atteindre un taux de dépistage de 100 % pour les quatre infections transmissibles par transfusion à dépistage obligatoire dans la Région.
- iv) Mise en œuvre par 100 % des pays (47/47) des directives nationales sur l'utilisation clinique du sang.

- v) Mise en place par 50 % des pays (24/47) de systèmes nationaux d'hémovigilance et de pharmacovigilance, assurant un suivi complet des risques liés aux transfusions.
- vi) Mise en place par 20 % des pays (10/47) d'un système national de réglementation du sang.

(a) Étapes intermédiaires d'ici 2027

- i) Atteindre six dons pour 1000 habitants.
- ii) Atteindre un taux de don de sang de 70 % de la part de donneurs volontaires non rémunérés dans la Région.
- iii) Atteindre un taux de dépistage de 99 % pour les quatre infections transmissibles par transfusion à dépistage obligatoire dans la Région.
- iv) Mise en œuvre par 90 % des pays (42/47) des directives nationales sur l'utilisation clinique du sang.
- v) Mise en place par 40 % des pays (19/47) de systèmes nationaux d'hémovigilance et de pharmacovigilance, assurant un suivi complet des risques liés aux transfusions.
- vi) Mise en place par 10 % des pays (5/47) d'un système national de réglementation du sang.

Principes directeurs

22 Équité et droits humains : tous les patients ont le droit de bénéficier d'un accès équitable à du sang sûr, en cas de besoin, sans distinction de race, de religion, de croyance politique, de statut économique et social, de situation géographique ou d'affection clinique.

23 Prise en main et appropriation par les pays : les États ont pour responsabilité de coordonner toutes les interventions et de veiller à leur conformité avec les priorités nationales, et de permettre la participation de toutes les parties concernées à tous les stades, qu'il s'agisse de la formulation des politiques, de la planification et de l'investissement ou encore du suivi-évaluation, ou de la mise en œuvre.

24 Transparence et responsabilité : l'approvisionnement adéquat en sang sûr dépend de l'organisation et de la gestion efficaces et économiques de services de transfusion sanguine transparents qui optimisent l'utilisation des ressources et maintiennent des normes de conformité uniformes.

25 Participation communautaire et sensibilité culturelle : l'accent devrait être mis sur la collaboration avec les communautés et la société civile, y compris les organisations de donneurs de sang et les associations de patients, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans l'intensification des interventions à tous les niveaux. Les interventions doivent respecter et intégrer les valeurs culturelles et religieuses locales afin de favoriser la confiance et la participation aux programmes de don de sang. Il s'agit notamment d'associer les chefs traditionnels et religieux, d'utiliser les langues locales et d'adapter les messages aux normes communautaires.

26 Partenariats et approche intégrés : une approche holistique et intégrée est essentielle pour renforcer les partenariats entre les secteurs et assurer la résilience des systèmes de transfusion sanguine grâce à un soutien harmonisé et à une collaboration durable.

Interventions et actions prioritaires

27 Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des plans et des cadres réglementaires fondés sur des données probantes : pour améliorer l'accès à du sang sûr, les pays doivent élaborer, mettre

à jour et mettre en œuvre des politiques nationales, des plans stratégiques et des législations relatifs au sang, qui intègrent les résultats de recherches locales, y compris des études socioculturelles sur le comportement des donneurs, les obstacles au don volontaire et les perceptions par les communautés des services de transfusion. La mise en place et le renforcement des systèmes nationaux de réglementation du sang garantiront une surveillance efficace des établissements de transfusion sanguine, des produits sanguins et des dispositifs médicaux associés. Les autorités nationales de réglementation (ANR) devraient être soutenues dans la mise en œuvre de l'outil mondial d'analyse comparative de l'OMS pour l'évaluation des produits sanguins (GBT+ Blood) afin de garantir la conformité réglementaire et l'assurance qualité. La surveillance réglementaire devrait couvrir le dépistage, le traitement et la distribution du sang et des produits sanguins, tandis que des politiques, des lignes directrices et des normes nationales concernant les services de transfusion sanguine doivent être élaborées et appliquées.

28 Amélioration de la gestion des services de transfusion sanguine : il sera nécessaire de mettre en place un service national de transfusion sanguine (SNTS) bien structuré, bien coordonné et intégré. Les efforts devraient porter sur le renforcement de la gestion efficace et économique des services de transfusion sanguine, le renforcement des capacités de gestionnaire du SNTS en matière de planification, d'organisation et de gestion, et l'amélioration de l'infrastructure des établissements de transfusion sanguine, de l'approvisionnement en équipement et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. En outre, la coordination et la collaboration avec les organisations de donneurs de sang, les instituts de recherche et les associations de patients doivent être renforcées, tout comme l'élaboration de plans de préparation et d'intervention pour garantir un approvisionnement en sang sûr en cas de situation d'urgence sanitaire.

29 Renforcer les capacités des ressources humaines : il est essentiel de renforcer la formation en leadership et en gestion des gestionnaires du SNTS. Les pays devraient élaborer des programmes d'éducation et de formation à l'intention des personnels des SNTS et des professionnelles et professionnels de la santé, tout en plaidant pour l'intégration de la sécurité transfusionnelle dans les programmes scolaires nationaux de santé afin d'assurer un perfectionnement durable des ressources humaines dans le secteur du sang.

30 Assurer un financement suffisant et durable : un approvisionnement durable en sang nécessite un financement suffisant et durable. Les pays doivent intégrer l'approvisionnement et l'utilisation de sang dans les mécanismes nationaux de financement de la santé, allouer des budgets publics spécifiques aux services nationaux de transfusion sanguine et élaborer des stratégies de recouvrement des coûts, y compris des mécanismes d'assurance maladie et la participation du secteur privé. Les États et les partenaires devraient également mener un plaidoyer en faveur d'une augmentation des investissements dans la sécurité transfusionnelle.

31 Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'éducation, de recrutement et de motivation des donneurs de sang : les programmes d'éducation et de sensibilisation du public adaptés à la culture devraient être renforcés afin de promouvoir le don de sang volontaire et non rémunéré. Les pays doivent mettre en place des panels de donneurs durables issus de populations à faible risque, élaborer des programmes d'éducation sur le don de sang pour les jeunes et les écoles, et soutenir les célébrations annuelles de la Journée mondiale du donneur de sang. Les processus de prélèvement sanguin doivent être sûrs, confidentiels et garantir des soins appropriés, des conseils et des mécanismes d'orientation-recours pour les donneurs.

32 Analyser tous les dons de sang de manière à ce qu'ils soient de qualité garantie et accroître la disponibilité des composants sanguins de qualité garantie : il est essentiel d'assurer des analyses, un traitement, un stockage et des tests de compatibilité du sang donné. Les pays devraient renforcer les capacités nationales des systèmes de qualité des services de transfusion

sanguine, établir des programmes nationaux d'évaluation externe de la qualité et favoriser l'évaluation externe de la qualité par rapport aux infections transmissibles par transfusion et à la sérologie des groupes sanguins. La gestion de la chaîne du froid du sang doit être renforcée pour garantir la sûreté du stockage et du transport, tandis que les initiatives de fabrication de médicaments dérivés du plasma doivent être encouragées.

33 Élaboration de documents pour les systèmes de gestion de la qualité et application de la gestion de la qualité dans les services de transfusion sanguine : un solide système de gestion de la qualité est essentiel pour améliorer la sécurité transfusionnelle. Les pays doivent mettre en œuvre une politique nationale et des normes techniques relatives à la qualité, mettre en place des systèmes de documentation complets et renforcer les capacités nationales d'évaluation de la qualité par le biais de mécanismes externes de contrôle de la qualité. De nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, peuvent être mises à profit pour améliorer la documentation et le suivi de la qualité. De plus, des technologies telles que les drones s'avèrent efficaces pour améliorer l'accès au sang dans les zones rurales, comme on l'a vu au Rwanda et au Ghana. Ces innovations devraient être explorées afin d'améliorer l'efficacité et l'équité des chaînes d'approvisionnement en sang.

34 Promotion de l'utilisation clinique appropriée du sang : les pays devraient élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices nationales pour l'utilisation clinique du sang et des produits sanguins, tout en veillant à ce que les approvisionnements essentiels en solutions transfusionnelles de substitution et les tests de compatibilité soient disponibles. La mise sur pied de comités hospitaliers de transfusion sanguine aidera à surveiller les tendances en matière de transfusion et à effectuer des vérifications cliniques. Les professionnels de la santé, y compris les cliniciennes et cliniciens, le personnel infirmier et les sages-femmes, doivent recevoir une formation sur les pratiques transfusionnelles sécuritaires. Un système national d'hémovigilance efficace devrait également être mis en place pour suivre l'innocuité des transfusions.

35 Renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation : des systèmes nationaux de collecte et de gestion des données pour les services de transfusion sanguine doivent être mis au point afin d'intégrer des indicateurs de satisfaction des donneurs et des receveurs, ainsi que de l'efficacité des interventions de sensibilisation. Cela garantira un suivi efficace de la disponibilité, de la sûreté et de la qualité du sang. Les pays devraient produire et diffuser des rapports annuels sur les services de transfusion sanguine. Afin d'assurer la reddition de comptes, des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du présent cadre seront soumis au Comité régional tous les deux ans pour examen.

36 Fournir des orientations stratégiques, un appui technique, un renforcement des capacités et un soutien aux activités de plaidoyer : l'OMS continuera d'accompagner les États Membres dans l'élaboration et la diffusion de normes et lignes directrices visant à garantir la sûreté de la collecte, des tests, du stockage et des transfusions de sang. En outre, l'OMS jouera un rôle central en apportant un appui aux pays pour établir des cadres réglementaires nationaux et renforcer les services de transfusion sanguine par le biais de programmes de formation, de systèmes d'assurance qualité et de renforcement des capacités des laboratoires. Les efforts de plaidoyer et de mobilisation des ressources de l'OMS seront renforcés pour associer les partenaires et les donateurs mondiaux, dans le but d'accroître les financements et l'assistance technique à l'appui de programmes durables de sécurité transfusionnelle. En encourageant la collaboration et la recherche régionales, l'OMS permettra aux pays d'adopter des solutions innovantes pour améliorer l'approvisionnement en sang et réduire les risques liés aux transfusions, améliorant ainsi les résultats sanitaires dans toute la Région.

37 Renforcer les partenariats et la collaboration : les partenaires jouent un rôle essentiel en fournissant des financements et de l'assistance technique pour soutenir le développement des infrastructures, en assurant la disponibilité de réactifs et de matériel essentiel de dépistage pour

améliorer la collecte, l'analyse à des fins de dépistage et le stockage du sang. Ils devraient contribuer aux campagnes de sensibilisation du public visant à promouvoir le don de sang volontaire, appuyer la mise en œuvre de systèmes modernes d'information sur le sang et promouvoir la recherche et l'innovation pour des services de transfusion sanguine plus sûrs et plus efficaces. Grâce à des partenariats public-privé (PPP), ils amélioreront la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'accès aux produits sanguins essentiels.

38 La mise en œuvre de ces interventions et actions prioritaires sera évaluée au moyen d'évaluations périodiques par les États Membres, l'OMS et les partenaires, et des rapports d'avancement seront présentés au Comité régional.

Mesures proposées

39 Le Comité régional est invité à examiner et à adopter les mesures proposées.